

<p style="text-align: center;">Compte rendu de l'assemblée générale du réseau rural national 17 décembre 2009</p>

Liste des présents : annexe 1

Ouverture de l'assemblée générale par Jean-Marc BOURNIGAL, directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires et Patrick CREZE, directeur, adjoint au délégué, chargé de la coordination et de l'action interministérielle à la DATAR.

Contenu des 2 interventions : annexe 2 et 3

1. Bilan d'activité du réseau rural national

A- Exposé de l'activité du réseau par les copilotes MAAP-DATAR

Contenu de l'intervention : annexe 4

Préalable : chacune des étapes et décisions relatives au programme de travail et aux travaux du réseau national ont été prises en Commission permanente qui est l'organe décisionnel du réseau national et qui s'est réunie 3 fois en 2009 .

La présentation faite par le MAAP retrace l'activité du réseau depuis la 1^{ère} assemblée générale du 1^{er} avril 2008. Suite à cette assemblée, le réseau a été marqué par deux étapes majeures qui ont structuré ses travaux :

- le lancement du réseau les 9 et 10 décembre 2008 à Bordeaux qui a permis de lancer officiellement le réseau et débiter les travaux autour de la thématique « Territoires, activités économiques et développement durable - Quelles réponses face aux nouveaux défis alimentaire, énergétique et climatique ? ». Un film « témoignage des acteurs » réalisé sur place par la chaîne Demain a été projeté.

- la constitution de 3 groupes de travail en juillet 2009: valorisation économique des ressources locales (agriculture et alimentation – forêt/bois- biomasse), gestion de l'espace, politiques d'accueil et de maintien des populations en milieu rural.

Ces 3 groupes de travail sont pilotés par un chef de file et sont composés de membres du réseau national et des réseaux régionaux. Ils ont élaboré un programme d'actions 2009-2010 sur la base d'appels à propositions. Ces programmes ont été validés par la Commission permanente du 3 juillet 2009.

L'ensemble des documents afférents à ces 3 groupes de travail (composition, programmes de travail, projets retenus, etc.) sont disponibles en ligne sur le site Internet du réseau, rubrique « A la Une ». De façon synthétique, ces actions débouchent sur des guides méthodologiques, des fiches d'expériences croisées, des lieux d'échange, des voyages, d'études, etc. visant à améliorer les pratiques de développement rural.

Parallèlement, un appui au réseaux régionaux a été mis en place par le lancement de 2 appels d'offres pour 2 missions : l'appui à la mise en réseau et l'appui à la capitalisation.

- L'appui à la mise en réseau : l'objectif de cet appui était d'élaborer un kit méthodologique pour les réseaux régionaux leur donnant des outils méthodologiques sur différents points relatifs à la mise en œuvre d'un réseau rural (partenariat Etat/région, outils financiers, externalisation d'une cellule d'animation, etc.). Le marché a été attribué à RCT et a donné lieu à une enquête auprès des 26 réseaux

régionaux pour établir un état des lieux de leur mise en réseau et recenser leurs besoins en terme d'appui. Une journée de formation a été organisée le 6 octobre 2009 pour les réseaux régionaux et un kit méthodologique a été élaboré pour fournir aux réseaux régionaux des outils utiles.

Les résultats de cette enquête et le kit méthodologique sont disponibles sur le site du réseau rural – rubrique le réseau national : www.reseaurural.fr

- L'appui à la capitalisation : l'objectif de cet appui était d'établir un état des lieux des besoins en terme de capitalisation au niveau des 26 réseaux régionaux et d'un échantillon de membres du réseau national afin d'élaborer des pistes de réflexion et de travail à transmettre à la cellule d'animation recrutée en 2010. Ce marché a été remporté par le cabinet Sémaphores, une restitution de l'état des lieux fait auprès des réseaux régionaux a été exposé le 16 décembre 2009 par Sémaphores et un rapport sera remis aux copilotés début 2010 ; il sera mis en ligne sur le site Internet du réseau rural (www.reseaurural.fr).

L'exposé des budgets 2008 et 2009 a retracé les dépenses effectuées sur ces deux années d'exercice et les perspectives 2010.

B- Présentation –débat sur les groupes thématiques

Les chefs de file des 3 groupes thématiques sont les suivants :

- Yuna CHIFFOLEAU, chercheuse à l'INRA, chef de file du groupe « Agriculture et alimentation » ;
- Gilles REY-GIRAUD, responsable de l'équipe « Politiques territoriales » à ETD, chef de file du groupe « forêt-bois » ;
- Jean-Pascal HOPQUIN, Sous-Directeur des Programmes rural et développement à la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie, chef de file du groupe « biomasse » ;
- Stéphane ADAM, Coordinateur du pôle « Patrimoine et Développement durable » à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, co-chef de file du groupe « gestion de l'espace » ;
- Marie-Noëlle MILLE, Chargée de mission au CERTU, co-chef de file du groupe « gestion de l'espace » ;
- Jean Yves PINEAU, directeur du Collectif Ville Campagne, chef de file du groupe « Politiques d'accueil et de maintien des populations en milieu rural »

1- Les chefs de file exposent les travaux de leurs groupes à travers un question-réponse avec l'animatrice.

Comment fait-on pour travailler sur 3 thèmes en lien ? Comme par exemple pour le groupe « Agriculture et alimentation » où vous êtes trois chefs de file, comment faites vous pour travailler ensemble pour avoir une approche globale et non sectorielle?

Gilles REY-GIRAUD : au départ, il n'y avait pas d'évidence d'avoir du lien entre les 3 sous-groupes ; mais des réunions entre les chefs de file ont permis de dégager des points communs, des enjeux particuliers partagés par les trois sous groupes, pour faire émerger des questions communes et pouvoir y répondre de manière transversale, comme par exemple les questions liées à la commande publique sur les circuits courts qui sont communes aux 3 sous groupes.

Yuna Chiffoleau, vous qui êtes chercheuse à l'INRA, quel est le regard que porte la recherche sur les travaux du réseau?

Le réseau est un formidable laboratoire vivant qui produit des idées et est une source d'énergies pour les chercheurs qui s'intéressent au développement rural. L'objectif aujourd'hui est bien de renforcer les passerelles entre la recherche et les travaux du réseau.

L'objectif premier du sous groupe « agriculture et alimentation », suite à l'appel à propositions lancé à l'été 2009 est de pouvoir capitaliser sur ce qui se passe autour du développement des circuits courts alimentaires.

Exemple de thématique abordée: les nouvelles synergies qui se construisent dans les territoires entre les producteurs et les autres acteurs économiques (artisans, professionnels du tourisme, etc.)

Jean Pascal HOPQUIN, vous qui êtes chef du groupe biomasse et qui travaillez à la chambre d'agriculture de Picardie, pouvez vous nous faire un résumé de la thématique que vous abordez ?

Jean Pascal HOPQUIN : Le groupe s'est focalisé sur une problématique : le faible taux de transformation de volontés de développer des projets de biomasse, car le plus souvent entre l'idée de départ et le projet concrétisé, il y a un très fort taux d'échec sur le terrain. L'objectif du groupe est donc de comprendre ce taux d'échec et de travailler à améliorer ce taux de concrétisation des projets en comprenant quels sont les facteurs de réussite des projets qui ont abouti.

Gilles REY-GIRAUD, qu'en est il en matière de filières bois ?

L'objectif est d'essayer de trouver des réponses au paradoxe existant : la France est la 3^e forêt en surface en Europe. Paradoxalement, l'un des principaux postes du déficit commercial français est le poste d'importation de bois et de produits transformés. En conséquence, l'objectif du groupe est de travailler avec l'ensemble des acteurs, de l'aval à l'amont et d'observer comment impulser la commande des collectivités publiques pour recourir au bois local et non plus au bois importé. Nous cherchons aussi à travailler avec les tous acteurs, comme les entreprises, les chambres des métiers, etc. et sur l'articulation entre forêt, scierie, transformation , notamment sur le bois construction.

Stéphane ADAM et Marie-Noëlle MILLE : pouvez vous nous faire un résumé du champ que recouvre votre thématique, la gestion de l'espace ?

Marie-Noëlle MILLE : notre groupe reflète l'ouverture du réseau rural car sans le réseau le partenariat Parc-CERTU n'aurait jamais existé.

Notre objectif est de prendre en considération ces lieux singuliers que sont les zones périurbaines afin que les acteurs de l'urbain et ceux du rural puissent travailler ensemble. Nous observons aussi comment les politiques françaises et européennes peuvent influencer sur la protection des uns et des autres afin que tous puissent vivre en harmonie.

Jean-Yves PINEAU, vous pilotez le groupe « Accueil et maintien des populations, pouvez vous nous expliquer ce que recouvre cette thématique ?

Jean-Yves PINEAU : ce groupe s'intéresse à comment l'approche accueil sur les territoires ruraux peut permettre une approche de développement durable en matière de construction de l'attractivité de ces territoires. Nous réfléchissons sur cette notion d'attractivité et notamment à cet enjeu actuel des territoires qui est de se rendre attractif d'abord pour les populations qui y vivent et ensuite pour les populations qui souhaitent venir s'y installer.

Il y a eu des appels à propositions pour chacun des groupes, pouvez vous nous en parler ?

Jean-Yves PINEAU : il serait important à l'avenir qu'il n'y ait pas de confusion entre le rôle des chefs de file et celui de la Commission permanente dans la décision de retenir ou pas un projet ; c'est bien la Commission permanente qui examine et retient les projets mais le rôle des chefs de file a bien un rôle pivot, il est à la fois dans un rôle d'animation et aussi de soutien méthodologique pour que les structures puissent travailler ensemble et accéder à des financements.

Marie-Noëlle MILLE confirme la volonté d'être plus transparent sur les critères de sélection des projets.

Stéphane ADAM précise le rôle du chef de file qui doit être un rôle d'animation, de lien entre les structures, de création de partenariats et non un rôle d'instruction des projets.

Sur le partenariat innovant, pouvez vous nous donner des exemples au sein de vos groupes?

Gilles REY-GIRAUD : une des actions du groupe mobilise des chambres des métiers avec un rapprochement entre les artisans et le monde forestier, ce qui n'est pas chose évidente et qui a été permis par le réseau.

Jean-Pascal HOPQUIN : une action permet de comparer les problématiques entre monde forestier et monde agricole dans le champ de la biomasse.

Yuna CHIFFOLEAU : par exemple, sur les nouveaux dispositifs d'appui à l'installation, une action permet de comparer les actions portées par les acteurs du monde agricole et ceux intervenant dans la création d'activité dans les secteurs non agricoles. L'enjeu est également de rapprocher les professionnels des consommateurs.

Jean-Yves PINEAU : sur la question du vieillissement, un travail autour du partenariat public-privé.

Jean-Pascal HOPQUIN : vous qui pilotez le réseau mixte technologique (RMT) biomasse et un groupe du réseau rural, quelles sont les passerelles que vous voyiez entre ces deux réseaux ?

Jean-Pascal HOPQUIN : le RMT a débuté 18 mois plus tôt par rapport à la mise en place du groupe biomasse dans le cadre du réseau rural ; le réseau rural arrive donc à point nommé car il nous permet d'élargir nos réflexions sur de nouveaux champs et avec d'autres acteurs du territoire.

Comment faites vous pour travailler ensemble au-delà de vos groupes respectifs ?

Gilles REY-GIRAUD : il y a un véritable défi, d'abord au sein de nos groupes pour rapprocher les différentes approches, pour faire le lien avec les réseaux régionaux et pour animer nos groupes ; ainsi, à ce jour, nous n'avons pas encore mis en place une coordination des 3 groupes. Mais, il faut impérativement le faire en imaginant des pistes de travail pour le séminaire 2010 afin de ne pas juxtaposer les travaux.

Comment les acteurs du réseau peuvent rejoindre les groupes de travail ?

Yuna CHIFFOLEAU : les séminaires du groupe sont ouverts aux membres du réseau tout en essayant de garder des tailles humaines pour les groupes de travail. D'autres acteurs peuvent s'y adjoindre. Quant à la mise à niveau des nouveaux venus, toutes les informations sont sur le site Internet, et le chef de file s'entretient avec eux en amont afin qu'ils puissent participer dès leur arrivée.

Jean-Yves PINEAU : le groupe accueil a mis en place des modules de formation à destination des acteurs. Par ailleurs, il faut s'interroger sur les modes de communication du réseau pour permettre une circulation de l'information optimale.

Quelles sont vos prochaines échéances ?

Jean-Yves PINEAU : Un second appel à projets sera lancé début 2010 et l'ensemble du calendrier du groupe accueil est consultable sur le site Internet du réseau au sein de la newsletter

Stéphane ADAM : l'enjeu est d'élargir le champ des entrées de capitalisation, de transferts et d'aborder de nouveaux thèmes comme l'énergie et la gestion de l'espace, les paysages, etc. ; un second enjeu est d'organiser le suivi et d'établir un lien entre les contributions, de créer des lieux d'échanges et de contacts via des séminaires. Un séminaire au printemps 2010 sera organisé sur cette thématique.

Yuna CHIFFOLEAU : Sera organisé la 2^e semaine de mars un séminaire de 2 jours sur le thème des circuits courts en lien avec les 2 sous groupes bois et biomasse.

Jean Pascal HOPQUIN : le 1^{er} semestre 2010 sera consacré à l'inventaire de ce qui existe de plus pertinent sur la thématique biomasse énergie. Une partie colloque-restitution-séminaire serait organisée au 2^d semestre 2010.

Gilles REY-GIRAUD : un temps spécifique sera prévu en 2010 pour un séminaire de confrontation entre les acteurs de la filière.

2- Zoom sur l'action 5 du groupe « Agriculture et alimentation », « Accompagnement de territoires pour le développement des circuits courts »

Le choix de ce zoom a été fait pour donner une illustration concrète de projet au sein des groupes. Il a été choisi pour ses aspects particulièrement transversaux tant au sein du groupe 1 que par rapport aux groupes 2 (gestion de l'espace) et 3 (accueil et maintien des populations). Exposé par Benoît PREVOST, chercheur au CEMI (Centre d'Étude des marchés et des inégalités) et maître de conférences en économie à l'Université de Montpellier 3

Débat :

Ont été abordées dans le débat plusieurs questions telles que celles de :

DRIAAF : la mise en relation des travaux entre réseau national et réseau régionaux serait vraiment nécessaire car les questions posées au niveau national sont communes à celles des réseaux ruraux régionaux et vis versa ; il faut que les 2 niveaux s'alimentent mutuellement.

AFADEA – Paysan en Lozère : comment innover quand les anciens réseaux sont en train d'être démantelés comme le réseau ferré, le réseau des postes, etc. ?

FNCOFOR : il faut continuer sur cette lancée avec le réseau car les travaux entrepris sont très encourageants.

Maison paysanne de France : domaine de l'artisanat : comment adapter le bâti aux exigences découlant du Grenelle de l'environnement ?

ADCF : sur la question de la mobilisation des acteurs et notamment des élus : c'est une véritable question sur comment mobiliser, associer les élus aux travaux du réseau.

Foyers ruraux : à l'heure où se déroule la conférence nationale de la vie associative, il faut constater aujourd'hui une grande difficulté rencontrée par les acteurs associatifs à pérenniser et s'investir dans le temps notamment dans un contexte où l'État se désengage, avec la réforme de la carte administrative, etc.

C- Orientations du réseau par les copilotes

La DATAR relate les orientations prises par le réseau en 2009 et pose celles pour 2010.

En 2009, le réseau a mis du temps à se mettre en place en raison de l'absence de cellule d'animation, du rythme hétérogène de mise en place des réseaux régionaux, et d'une méthodologie de travail à affiner. Mais, il y a aussi eu des résultats effectifs : le séminaire de Bordeaux, les plans d'action des groupes de travail nationaux et les programmes d'action et événements des réseaux régionaux.

Cette construction progressive résulte de la volonté de créer un noyau dur d'acteurs nationaux, de créer des liens entre les réseaux régionaux et de passerelles entre le niveau national et le niveau régional. Cependant, il est nécessaire maintenant d'élargir le cercle des acteurs, de mieux communiquer et d'associer les partenariats aux travaux et événements du réseau.

Pour 2010, les priorités sont d'impliquer davantage d'acteurs, d'approfondir les liens entre les échelons, d'organiser la capitalisation, de diffuser les résultats des travaux vers les acteurs régionaux et le réseau européen.

De nouveaux moyens vont être mis en place : le recrutement d'une cellule d'animation au printemps 2010, le renforcement de la communication, des temps forts avec notamment un grand séminaire national fin 2010.

Des points de vigilance sont à garder à l'esprit : veiller à la transparence des appels à projets nationaux, favoriser l'articulation des travaux nationaux et régionaux, veiller à affirmer le caractère transversal des travaux, produire de l'information utile aux acteurs, rendre cette information accessible au plus grand nombre.

Des interrogations demeurent : comment parvenir à mobiliser certains publics notamment les élus et les chercheurs ? Comment répondre aux attentes particulières des GAL Leader ? Comment organiser les travaux au niveau national après 2010 ? Le site Internet doit-il être l'outil prioritaire de communication et de diffusion du réseau ? Comment alimenter les réflexions nationales et européennes sur l'évolution des politiques de développement rural ?

Lors du débat ont été abordées les questions suivantes :

Réseau national des CPIE : lien avec les politiques territoriales : le réseau est en train de prendre une certaine dimension. Quel peut être son poids face aux politiques territoriales et aux réflexions actuelles ? Le diagnostic posé par les chefs de file est très pertinent : comment ces réflexions peuvent-elles alimenter la restructuration des politiques territoriales ? On voit un peu un isolement des associations, des territoires ruraux : comment notre travail va être pris en compte par ces nouvelles stratégies locales ? Il faut que le réseau puisse répondre à ces interrogations et que l'on montre notre poids et notre représentativité. Il faudrait sans doute se projeter dans des orientations plus opérationnelles.

Conservatoire des espaces naturels : souci que les acteurs de l'environnement soient bien présents et opérationnels au sein du réseau et notamment au niveau local. Il faudrait que les travaux du réseau puissent être croisés avec les travaux actuels en régions, comme par exemple ceux qui portent sur Natura 2000.

DRAAF Languedoc Roussillon : comment mobiliser les publics spécifiques tels que les élus ?

En LR, démarche très ascendante des travaux avec des ateliers à caractère départemental et l'objectif de mobilisation des acteurs a été un objectif fondamental pris en compte en amont de l'organisation des ateliers.

Au niveau des thématiques choisies, en LR, il a été décidé de partir des thèmes prioritaires des Pays ; et comme les GALs sont sur des pays, cela a donc mobilisé les élus.

Comment répondre aux besoins Leader ? C'est d'abord en répondant aux spécificités Leader, à leurs besoins, notamment besoin de formation, de proximité, le lien établi entre les thématiques du réseau, des pays et de Leader fait qu'il y a un ancrage non pas seulement thématique mais bien territorial.

Sur le site Internet national : regret qu'il ne soit pas assez réactif ; il faudrait qu'il y ait des liens entre le site national et les sites régionaux existants.

Besoin de décentralisation en 2010 : il y a actuellement deux réseaux, national et régional, et il faudrait davantage de liens entre ces deux niveaux et notamment par une décentralisation des travaux.

CEMAGREF : pour le monde de la recherche, il faudrait passer par des réseaux organisés qui s'intéressent au développement régional, comme par exemple le dispositif « sur et pour le développement régional » cofinancé par les conseils régionaux et certains établissements de recherche. Mais peut-être faut-il imaginer d'autres dispositifs au niveau national afin de construire des dispositifs innovants en la matière.

Pour Leader, il est parfois difficile de mobiliser les acteurs locaux sur des interrogations qui ne sont pas directement liés à leurs préoccupations ; au niveau du CEMAGREF, la mobilisation s'est faite à travers des journées de formation.

FNE : sur la question de la mobilisation des acteurs : difficulté à mobiliser les associations membres de FNE sur ces sujets alors que les travaux menés dans le cadre du réseau sont

également des réflexions des associations FNE dans le cadre de leurs actions prioritaires ; le constat est fait que la diffusion d'informations régulières ne suffit pas à les mobiliser notamment au niveau des réseaux régionaux.

FNE souhaiterait travailler avec la cellule d'animation pour essayer de mobiliser ce public particulier qui devrait se retrouver dans les travaux du réseau.

Leader France : grosse attente des GAL face au réseau : le réseau, en recueillant ce qui se fait sur le territoire est vraiment là pour collecter, modéliser et fédérer tout ce qui se passe sur les territoires et réussir le challenge Leader.

Sur la coopération Leader, il faut permettre à tous les GALS de réussir cette coopération et le réseau peut être un formidable outil pour aider les GALS à réussir la mise en œuvre de ce dispositif.

D- Point sur le séminaire 2010 par les copilotes

Le MAAP expose ce qui a été acté en Commission permanente du 21 octobre 2009 sur la mise en place de ce séminaire.

Les objectifs de contenu du séminaire :

- l'objectif serait de répondre à la question suivante : « Pourquoi et comment améliorer l'attractivité durable des territoires ? » (titre au débat) avec des réponses/pistes d'amélioration à apporter différenciées suivant les types de publics, sur la base des travaux conduits en 2009-2010 par le réseau.
- la deuxième idée est d'avoir une entrée par enjeux transversaux aux trois groupes de travail afin de ne pas juxtaposer les travaux de chacun des groupes mais bien d'en dégager des axes de réflexion transversaux. 2/3 questions clefs sont à déterminer (non définies à ce stade).

Les objectifs stratégiques du séminaire : la proposition serait que le point d'entrée soit bien les travaux du réseau mais avec l'objectif d'en tirer des pistes de recommandations en terme de développement rural assises sur du concret, ce qui ne leur en donnerait que plus de force.

Ces recommandations pourraient aborder différents niveaux de propositions : du très opérationnel au plus général selon les attentes des différents types de publics (qui restent à clarifier).

A partir des travaux du réseau, il faudrait parvenir à formuler des préconisations de différents niveaux (opérationnelles pour les porteurs de projet, stratégiques pour les élus et les administrations nationales et européennes). Ces préconisations sont susceptibles d'influencer la future politique de développement rural européenne dans un contexte :

- européen de négociation de la PAC ;
- national de révisions des politiques publiques ;
- local de contractualisation du volet territorial du CPER.

Ce séminaire intervient à un moment opportun pour s'inscrire dans la réflexion d'évolution des politiques européennes.

Le public visé :

L'objectif est de souder les membres du réseau national et des réseaux régionaux qui seraient donc le public prioritaire (entre 500 et 1000 personnes). Une ouverture ciblée est envisagée :

- vers des acteurs à ce stade relativement absents des travaux, plus particulièrement les élus ou les grandes organisations de consommateurs
- vers des acteurs susceptibles d'apporter un éclairage/un point de vue/une confrontation sur les résultats présentés (idée du « discutant ») : personnalité, chercheurs...

La méthode de préparation du séminaire :

Plusieurs temps :

- discussion en AG
- constitution du comité de pilotage avec réunion dès janvier pour soumettre des propositions à la CP de Février
- Appui de la cellule d'animation dès que celle-ci sera recrutée.

Débat

Questions posées par Sylvie LE CALVEZ : Quelles questions transversales vous semblent intéressantes à la lumière des travaux en cours et des enjeux actuels des territoires ruraux ? Et quelles seraient vos attentes ?

ADCF : Sur la question de la mobilisation des élus: il ne faudrait pas être dans une bulle à côté du monde réel. On est dans un contexte de réforme lourde qui touche les territoires (réforme de la taxe professionnelle, réforme des collectivités locales, réforme post 2013 sur les enjeux communautaires) il semble délicat de faire chambre d'études en les décrochant de cette actualité. Il faut trouver des ponts entre des sujets de fond abordés par les groupes de travail thématiques et l'actualité, faute de quoi le réseau aura beaucoup de mal à aller toucher le monde des élus.

Sur les orientations du séminaire : en terme de communication, comme les cibles sont variées, les outils doivent donc être variés. Il faut rechercher systématiquement le lien entre les sujets du réseau et l'actualité des territoires et les préoccupations de ses acteurs.

Mairie Conseils : l'échec serait de jouer au séminaire ! c'est à dire de monter un séminaire, de bien avancer au cours du séminaire sur le plan des réflexions, des outils mais une fois rentré dans son organisme rien ne bouge et on oublie ce qui s'est passé. Il faut donc se donner une obligation de réussite au regard des préoccupations des élus et de l'urgence, et notamment de l'urgence financière dans les territoires. On ne peut plus vouloir impliquer les élus en bout de dispositif sans tenir compte des contraintes financières qu'ils vont avoir.

2. Désignation de la Commission permanente

Contenu de l'intervention : annexe 5

Présentation par le MAAP des missions de la Commission permanente.

Sylvie LE CALVEZ énonce les modalités de sa désignation et les candidatures reçues.

Rappel : la mise en place de collèges ne vise qu'à procéder à la désignation des membres de la commission permanente. Ces collèges ne seront plus utilisés pour organiser la vie du réseau.

A l'issue du vote, la Commission permanente 2010-2012 est composée de la manière suivante :

Collège 1 : Monde agricole, forêt, et industries agroalimentaires

- Alliance forestière : forêt privée et communes forestières
- APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)
- INPACT (Initiative pour une agriculture citoyenne territoriale)

Collège 2 : Environnement

- FNCAUE (Fédération nationale des conseils en architecture, urbanisme et environnement)
- FNE (France nature environnement)
- UNCPIC (Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)

Collège 3 : Acteurs socio-économiques (hors secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire)

- CELAVAR (Comité d'études et de liaison à vocation agricole et rurale)
- GMR (Groupe Monde Rural)

- MPF (Maisons paysannes de France)

Collège 4 : Territoires organisés

- APFP (Association de promotion et de fédération des Pays)

- Leader France

- UNADEL (Union nationale des acteurs et des structures du développement local)

Collège 5 : Collectivités territoriales

- ADCF (Assemblée des Communautés de France)

- ADF (Association des départements de France)

- Mairie Conseils (Caisse des dépôts et consignations)

Collège 6 : Enseignement, recherche, experts

- AFIP (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales)

- CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts)

- ETD (Entreprises territoires et développement)

Collège 7 : Réseaux ruraux régionaux

Titulaires : Auvergne, Champagne Ardenne, Limousin, Midi-Pyrénées, DOM tournant

Suppléants : Basse-Normandie, Ile-de-France, Haute-Normandie

3. Bilan d'activité des réseaux régionaux

1- Le cabinet RCT, représenté par son directeur Pascal ROUMEGUERE, a été recruté suite à un appel d'offres sur une mission d'appui à la mise en réseau des réseaux régionaux.

Pascal ROUMEGUERE retrace l'état des lieux qu'il a effectué à l'été 2009 et qui a servi de base pour construire un kit méthodologique recensant des outils et des méthodes sur les questions rencontrées par les réseaux régionaux pour mettre en place leurs réseaux. Une journée de formation a été organisée le 6 octobre 2009 à destination des réseaux régionaux.

Cette enquête et ce kit méthodologique sont disponibles sur le site Internet du réseau www.reseaurural.fr / rubrique Réseau national / 06/10/09 Animation des réseaux ruraux régionaux.

2- Les référents des réseaux régionaux d'Aquitaine et de Poitou-Charentes présentent la méthodologie mise en œuvre pour mettre en place leurs réseaux et les travaux.

Le réseau Poitou-Charentes a choisi d'externaliser la cellule d'animation et de la confier à l'IAAT (Institut atlantique d'aménagement du territoire Poitou-Charentes). Brigitte REAU, chargée de mission à l'IAAT explique la méthodologie de travail choisie par les copilotes: les thématiques sont décidées en comité de pilotage coprésidé par l'État et la Région, chaque thématique fait l'objet d'une journée atelier-formation qui croisent témoignages du terrain et points de vue d'experts. De ces échanges peuvent émerger des besoins de compétences qui seront alors traités dans le cadre de session de formation spécifique. Contenu et calendrier des regroupements sont définis par le comité de pilotage du réseau, et s'appuient sur l'expression des besoins des acteurs locaux, notamment à l'occasion de l'assemblée plénière annuelle. Chaque journée thématique fait l'objet d'un support remis aux participants recensant un travail de capitalisation sur la matière.

3 thématiques ont été travaillées en 2009 dans le cadre de ces ateliers ou formation :

- l'économie agricole de proximité : « Approvisionner la restauration collective hors domicile en produits locaux », « Quelle place pour le commerce de détail dans une économie de proximité ? », « Commande publique et restauration collective dans une démarche durable ».
- l'attractivité des territoires : « les TIC, solutions pour le maintien des services de proximité et la création d'activité en milieu rural », « Diffusion des acquis en matière de politiques d'accueil et d'attractivité des territoires ruraux » ;
- territoires et défis énergétiques : « Le développement de la filière bois énergie dans les territoires ».

Tous les documents et programmes sont disponibles sur le site Internet : www.europe-en-poitou-charentes.eu

Le réseau Aquitaine : le réseau aquitain a été mis en place le 27 juin 2008. L'animation a été confiée à PQA (Pays et Quartiers d'Aquitaine). Xavier STEFFAN, chargé de mission à PQA expose la mise en œuvre du réseau dans sa région . *Contenu de l'intervention : annexe 6.*

Lors du débat ont été abordées les questions suivantes :

Réseau rural Auvergne : même si tous les réseaux sont partis à des rythmes différents avec des méthodes différentes, finalement aujourd'hui tous les réseaux ont des objectifs communs, des méthodes qui commencent à se ressembler. Les réseaux s'appuient les uns et les autres et il y a une vraie richesse au sein des réseaux ruraux régionaux.

Bergerie nationale – Réseau rural Ile-de-France : la difficulté qui existe en IDF est qu'il n'y a pas de tradition de développement local, pas de pays, tout est focalisé sur la métropole et il faut construire un réseau et rapprocher les acteurs n'ayant pas de culture de dialogue entre eux. Il y a beaucoup d'initiatives très riches mais qui ne sont pas construites en projets de territoires, d'autant qu'une grande partie de la population des territoires ruraux vit sur l'économie du territoire métropolitain et urbain. C'est pour cette raison que le réseau IDF va s'appeler « Réseau rural et périurbain ».

Réseau rural Franche Comté : choix de ne pas faire de séminaire de lancement pour aller directement sur du concret. 2 thématiques prioritaires choisies par un comité technique: circuits courts et gestion durable de l'espace. Pas de cellule d'animation, mais une personne de la DRAAF et une du CR qui travaillent sur le réseau et externalisation de l'animation par thématique. Difficulté rencontrée : charge de travail croissante.

Réseau rural Champagne-Ardenne : le réseau rural se met juste en place avec un séminaire de lancement en avril 2010.

Réseau rural Alsace : débuts difficiles car enquête préliminaire en 2007 mais rejet par les élus de faire une structure en tant que telle du réseau rural. Ce n'est donc qu'en 2009 qu'il a été décidé en comité de suivi FEADER de partir sur une thématique relative à l'espace rural face aux défis environnementaux. Un consultant sera recruté pour faire une étude sur le sujet début 2010.

FNPRF: sur l'animation :est ce qu'en terme d'animation, d'organisation il y a des exemples où il y a des missions d'animation déléguées, confiées à un acteur régional ?

En Franche Comté, il y a eu des appels à propositions sur les 2 sujets prioritaires : en amont, réunion des groupes de travail pour préciser le travail à faire sur les thématiques et ensuite appel à propositions; sur la thématique « Gestion de l'espace », partenariat Chambre d'agriculture régionale et CAUE et sur les circuits courts, partenariat entre Chambre d'agriculture régionale, AFIP et CFPPA.

En Auvergne, choix de s'appuyer sur la volonté des acteurs pour s'autoalimenter à savoir que les groupes qui ont été constitués sont animés par des pilotes qui sont issus de ces groupes et qui le font bénévolement et ne répondent pas à une commande. En conséquence, certains groupes fonctionnent très bien, tandis que d'autres sont moins dynamiques, mais cela démontre que lorsque le sujet est porteur, cela n'implique pas forcément de faire appel à des prestataires.

En Midi Pyrénées : délégation de l'animation de certaines thématiques à des chefs de projets avec obligation de constituer un partenariat fort et transversal. Par exemple, sur la thématique de « la gestion de l'espace », il y a 2 chefs de file, une compagnie d'aménagement avec la chambre régionale d'agriculture, avec des partenaires comme les SAFER, les territoires Leader, INRA, etc. avec des livrables opérationnels qui peuvent être saisis par les élus.

4. Le réseau rural européen

Gaëlle LHERMITTE, chargée de mission à la DG Agri expose la gouvernance du réseau européen et les thématiques de travail. **Contenu de son intervention : annexe 7.**

Pascale VAN DOREN, chargée de mission à Contact Point, cellule d'animation du réseau européen expose un état des lieux de la mise en place du réseau dans les 27 Etats-membres. **Contenu de son intervention : annexe 8.**

Débat :

Sylvie LE CALVEZ : Comment fait-on pour qu'il n'y ait pas de hiérarchie entre les réseaux nationaux et le réseau européen ?

Gaëlle LHERMITTE : L'organisation du réseau n'est pas conçue comme une hiérarchie mais bien comme une plate-forme. Et les thèmes choisis au niveau européen ont été déterminés pour être suffisamment larges et vont être alimentés par les travaux des réseaux nationaux.

Sylvie LE CALVEZ : qu'est ce qu'une bonne pratique pour le réseau européen ?

Gaëlle LHERMITTE : ce n'est pas sur des bonnes pratiques que le réseau européen veut travailler mais surtout sur des exemples intéressants, des cas d'études qui peuvent apprendre quelque chose. Les travaux commencent à peine. Les réseaux nationaux collectent déjà leurs bonnes pratiques et le réseau européen ne va pas venir imposer ses critères pour définir ce qu'est ou non une bonne pratique. Au-delà de l'échange à créer entre les réseaux nationaux sur ce dont ils ont identifié comme bonne pratique, le réseau européen va essayer d'avoir des collectes pilotes sur des questions cibles, notamment sur les énergies renouvelables, les projets d'investissement.

Sylvie LE CALVEZ : sur les projets de coopération, existent-ils des outils qui permettraient aux acteurs de pouvoir échanger sur leurs projets de coopération ?

Pascale VAN DOREN : on travaille actuellement de manière très artisanale, c'est à dire qu'on reçoit les offres de coopération des réseaux nationaux et on les diffuse au sein des 27 réseaux nationaux. A l'avenir, il y aura un outil de recherche en ligne à partir de fin janvier 2010.

En outre, il y a une grande demande d'évènements de coopération, et le Contact Point réfléchit à mettre en place ces évènements en 2010 et 2011.

Débat avec la salle :

BIPLAN : quand il s'agit du développement des territoires ruraux, où sont les correspondants de l'emploi ? Il est très rare de voir travailler la DGE avec la DG Agri ; or, dans la thématique développée de la cohésion territoriale, les acteurs de terrain travaillent avec les agents de l'emploi.

Gaëlle LHERMITTE : dans les groupes de travail thématiques, la DG Emploi n'est pas partie prenante mais dans le cadre des programmes de développement rural, la création d'emploi est un des indicateurs principal de suivi.

Terres en villes : un certain nombre de thèmes sont communs au FEADER, au FEDER, au programme Interreg. En terme de bonnes pratiques, comment envisagez vous la mise en œuvre des bonnes pratiques de ces programmes ?

Gaëlle LHERMITTE : pour commencer le réseau européen va travailler par thématiques et cela petit à petit, mais à terme l'objectif est bien d'apporter des réponses et des apports à l'ensemble des acteurs. Cela ne s'arrête pas au 2^e pilier du FEADER.

DATAR : sur la question de l'emploi, les copilotes ont sensibilisé le ministère de l'emploi en 2008 et le fait qu'ils ne soient pas là aujourd'hui montre sans doute qu'il faut renforcer la sensibilisation et peut-être mettre en place des groupes de sensibilisation.

Mairie Conseils : est ce que dès aujourd'hui il y a moyen d'avoir un lieu de collecte de l'état d'avancement de la réflexion, un annuaire d'experts sur des thématiques précises ?

Pascale VAN DOREN : c'est une grande priorité de Contact Point de pouvoir recenser ce qui se fait dans les différents Etats membres en terme de thématiques de travail, les évènements et dès 2010, Contact Point demandera à chaque Etat membre de lui communiquer ses thèmes de

travail et évènements afin qu'il puisse diffuser ces informations au niveau européen et le site Internet du réseau européen doit être l'outil premier de cette diffusion de l'information.

5. Les assises des territoires ruraux

La DATAR expose les contextes des assises des territoires ruraux et la synthèse des propositions des 3 groupes de travail du réseau rural.

Contenu de son intervention : annexe 9.

6. Clôture de la journée par Michel EHRHART, adjoint à la sous-directrice du développement rural et du cheval

Michel EHRHART expose 8 points :

1/ Michel EHRHART remercie l'ensemble des participants pour leur présence, leur implication et les porteurs de projets qui jouent un rôle décisif dans la mise en œuvre du réseau.

2/ Pour le réseau rural, il est important de souligner que c'est un processus en construction qui intéresse fortement toute une série de partenaires. Cette journée a bien montré l'importance de la durée dans ce processus en construction avec nécessité de faire remonter et de construire des projets qui accompagnent de plus en plus les mutations sociales, économiques, environnementales et territoriales.

3/ S'agissant des 26 réseaux régionaux, si tous ne sont pas arrivés à un niveau avancé dans la démarche, on peut dire qu'aujourd'hui les réseaux régionaux ont atteint une dynamique de fonctionnement appréciable à la fois pour le développement durable au sens du 2^e pilier de la PAC mais aussi avec des sujets intéressants le développement des territoires ruraux dans son acception beaucoup plus large. Beaucoup de réseaux régionaux sortent de la logique de concurrence territoriale et les points de relation urbain-rural et rural-urbain sont importants à noter ainsi que certains progrès vers l'atténuation des effets d'une certaine sectorisation des aides.

4/ Pour le réseau rural national, les résultats viennent d'être donnés au niveau des élections de la nouvelle Commission permanente et Michel EHRHART adresse toutes ses félicitations aux élus qu'ils soient anciens ou nouveaux.

Deux points de préoccupations demeurent au niveau du réseau rural national : il y a de vrais efforts à fournir en terme de décloisonnement entre les sphères agricoles, sylvicoles, et autres acteurs qui caractérisent les questions de développement rural et un vrai enjeu de l'implication de tous les niveaux d'intervention dans le développement, notamment comment mieux répondre aux vraies préoccupations des élus.

5/ Sur le réseau rural européen : Michel EHRHART remercie la présence des 3 représentants la DG Agri et du Contact Point.

Le réseau est une très bonne initiative d'origine européenne. Côté français, c'est un maillon indispensable aux politiques de développement rural et cela peut être un outil porteur d'innovations.

Deux remarques par rapport aux exposés du réseau européen :

- au niveau de Bruxelles, faire bien attention à bien partager toute cette dimension réseau ; la Commission européenne a certes besoin de ce réseau mais il y a aussi les 27 Etats membres qui en ont besoin et au delà toutes les composantes régionales également ;
- la France serait preneuse d'un planning beaucoup plus clair sur les processus de déploiement des actions de la Commission et du Contact Point.

6/ Tous ces sujets s'inscrivent bien dans la PAC. Cette réflexion intègre la question de l'avenir de la PAC et de sa longévité. A ce stade, il n'y a rien de proposé de façon tangible aujourd'hui et rien de décidé. Michel EHRHART rappelle un extrait de l'appel de Paris pour la PAC qui a réuni 22 Etats membres: « Ensemble nous sommes convaincus que l'agriculture est au cœur d'enjeux cruciaux pour notre société : alimentation, préservation des ressources naturelles, création d'emplois, biens publics, vitalité économique des zones rurales et plus généralement développement rural ». La dimension développement rural et la dimension développement des territoires ruraux sont bien des dimensions rappelées par au moins 22 Etats membres.

7/ Il s'agit de ne pas oublier l'articulation avec la politiques de cohésion économique et sociale et c'est pour cette raison qu'il y a un copilotage commun MAAP-DATAR ; la PAC est une politique sectorielle, son 2^e pilier s'inscrit largement dans une démarche sectorielle, essentiellement pour l'agriculture, les agriculteurs, les sylviculteurs. Elle intègre également la dimension « pacte social » entre agriculture, sylviculture et le reste des acteurs ruraux. Au-delà, il y a bien le champ plus large de la politique de développement des territoires ruraux qui interpellent d'autres politiques communautaires, point qui se retrouve dans les assises des territoires ruraux.

8/ Tous ensemble, nous avons à inscrire et à prendre en compte à la fois les préoccupations de la PAC et les préoccupations de la politique de cohésion économique et sociale dans la nouvelle donne de la cohésion territoriale inscrite dans le Traité de Lisbonne.